

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Quelques-pratiques-meritoires>

Quelques pratiques méritoires relatives aux deux fêtes

- Fêtes musulmanes et événements marquants - Idul Adhâ (Tabaski) -

Date de mise en ligne : jeudi 11 novembre 2010

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

On considère comme méritoire, le fait :

De se laver avant d'aller à la prière, de préférence après l'aube.

De se parfumer, de porter de beaux habits et d'entretenir ses cheveux.

De marcher, c'est à dire de ne pas prendre un moyen de transport sauf si la distance est grande.

De ne pas emprunter le même chemin à l'aller et au retour

De manger avant d'effectuer la prière est considéré comme méritoire pour la fête de la Rupture, c'est à dire Fitr, par contre pour la fête du Sacrifice « c'est à dire Adhâ », on recommande de jeûner le matin. Au retour de la prière après le sacrifice, rompre le jeûne par un morceau de viande de l'animal sacrifié.

De mentionner le nom de Dieu en cours de route et au moment de l'attente précédent la venue de l'Imam. La meilleure formule de mention du nom de Dieu est alors Allâhu Akbar.